



## Nouvelle étude *sigma* de Swiss Re : Provisionnement des sinistres en assurance de dommages : progresser sur un défi stratégique

Contact :

Rudolf Enz, Zurich  
Téléphone : +41 43 285 2239

Thomas Holzheu, New York  
Téléphone : +1 212 317 5190

Clarence Wong, Hong Kong  
Téléphone : +852 2582 5644

Relations avec les médias, Zurich  
Téléphone : +41 43 285 7171

Compagnie Suisse de Réassurances  
Mythenquai 50/60  
Boîte postale  
CH – 8022 Zurich

Téléphone : +41 43 285 2121  
Fax : +41 43 285 2999  
[www.swissre.com](http://www.swissre.com)

**Zurich, le 28 mai 2008 – La dernière étude *sigma* publiée par Swiss Re se concentre sur les moyens que doit employer le secteur de l'assurance pour améliorer ses pratiques en matière de provisionnement des sinistres en assurance dommages. En plus d'expliquer les méthodologies de provisionnement, l'étude suggère que des améliorations dans ce domaine ne peuvent être que bénéfiques pour le secteur ainsi que pour ses clients et ses actionnaires.**

Les provisions pour sinistres sont des fonds constitués pour les sinistres non encore réglés. Les provisions pour sinistres étant souvent supérieures au capital de l'assureur, toute modification de ces provisions peut avoir un impact important sur les bénéficiaires.

Selon la dernière étude *sigma* de Swiss Re, « Provisionnement des sinistres en assurance de dommages : progresser sur un défi stratégique », les provisions pour sinistres revêtent une importance particulière pour les affaires à développement long, pour lesquelles l'identification et le règlement des sinistres peuvent s'étaler sur une période prolongée. En RC, les provisions pour sinistres représentent en général 300 % à 450 % des primes acquises en une année.

Selon Rudolf Enz, auteur de l'étude : « les assureurs ont de plus en plus conscience qu'ils doivent accorder davantage d'attention au provisionnement. » Il ajoute, « les actionnaires sont de moins en moins prêts à accepter que des portefeuilles jugés au départ relativement rentables entraînent au contraire des pertes significatives. Ils souhaitent au moins comprendre quand et pourquoi de telles révisions ont lieu. »

### **Facteurs d'erreurs de provisionnement**

Les assureurs emploient certes des approches actuarielles fiables pour déterminer les provisionnements. Néanmoins, même les meilleures méthodes de provisionnement seront toujours soumises à des ajustements, dans la mesure où les risques et les sinistres qui en découlent sont influencés par des événements imprévisibles et par d'autres facteurs tels que le développement

technologique, les progrès de la médecine, le changement d'attitudes dans la société et les évolutions juridiques.

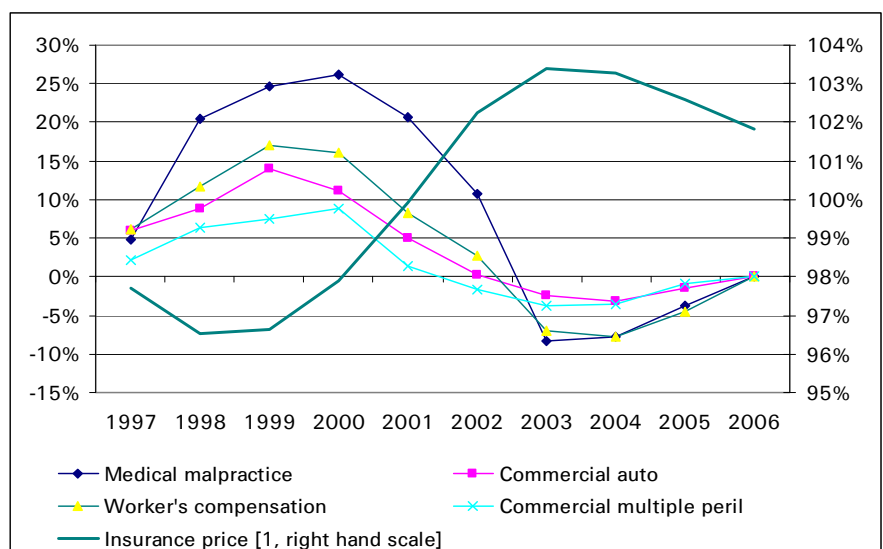
Auparavant, la plupart des erreurs de provisionnement étaient dues à des facteurs que les assureurs ne maîtrisaient pas. Des évolutions juridiques inattendues ont coûté des milliards de dollars aux assureurs. La crise de l'amiante et de la responsabilité civile aux États-Unis, qui a entraîné des ajustements de provisionnement significatifs dans les années 80, en est un exemple frappant.

La montée en flèche des frais médicaux et des coûts salariaux, associée à l'allongement de l'espérance de vie, a aussi eu un effet négatif sur les sinistres. Bien que certaines évolutions aient été inattendues, d'autres avaient été prévues et les pratiques de provisionnement n'ont pas été suffisamment adaptées.

### Les modifications de provisions sont aussi liées au cycle de prix des assurances

L'étude sigma décrit également comment l'insuffisance ou l'excès de provisionnement sont liés au cycle de prix des assurances. Les données montrent un lien entre tarification basse et insuffisance du provisionnement.

### Changements dans les sinistres survenus, entre l'estimation initiale et 2006, en % des primes nettes acquises



Source : Best's Aggregates & Averages, Property/Casualty, édition 2007

[1] Prix de l'assurance des entreprises moyenne aux États-Unis, source Goldman Sachs, base 1995

## **Pourquoi l'amélioration du provisionnement est-elle importante ?**

Selon Rudolf Enz, « les estimations initiales de sinistres ne refléteront jamais parfaitement les sinistres définitifs payés, car il est presque impossible de prédire avec certitude les facteurs pouvant avoir un effet négatif sur les sinistres à développement lent. Néanmoins, les assureurs peuvent améliorer considérablement leurs pratiques de provisionnement en tenant compte des effets du cycle de l'assurance et en collant plus aux tendances telles que les hausses de salaires et des frais médicaux ou l'allongement de l'espérance de vie. »

La tendance à une plus grande transparence, fortement portée par les changements de normes comptables et de réglementations, joue également en faveur d'un meilleur provisionnement. Et Rudolf Enz d'ajouter : « Les preneurs d'assurance en tirent profit puisque des provisions adaptées aident les assureurs à éviter le risque d'insolvabilité. Quant aux actionnaires, ils en bénéficient aussi, puisqu'un provisionnement transparent et adéquat permet une tarification rationnelle, qui se traduit par des résultats d'assurance plus stables et probablement aussi par une plus grande rentabilité. »

## **Informations aux rédacteurs**

### **Compagnie Suisse de Réassurances**

Swiss Re est un réassureur mondial de premier plan et largement diversifié. Le Groupe opère par l'intermédiaire de représentations implantées dans plus de 25 pays. Fondé à Zurich, Suisse, en 1863, Swiss Re propose des services financiers permettant la prise de risque nécessaire au succès entrepreneurial et au progrès en général. Ses produits de réassurance traditionnelle et services connexes pour les affaires dommages, RC et accidents ainsi que vie et santé sont complétés par des solutions financières à caractère assurantiel destinées aux entreprises et des prestations complémentaires permettant une gestion globale des risques. Le Groupe est noté « AA- » par Standard & Poor's, « Aa2 » par Moody's et « A+ » par A.M. Best.

### **Comment commander cette étude *sigma* ?**

La version électronique de l'étude *sigma* n° 2/2008 intitulée « Provisionnement des sinistres en assurance de dommages : progresser sur un défi stratégique » est disponible en français, en anglais, en allemand, en italien et en espagnol sur le site Internet de Swiss Re : [www.swissre.com/sigma](http://www.swissre.com/sigma). Les versions chinoise et japonaise suivront prochainement.

La version imprimée de l'étude *sigma* n° 2/2008 en français, en anglais, en allemand, en italien et en espagnol est disponible dès à présent. Les versions chinoise et japonaise suivront prochainement. Veuillez adresser toute commande, en mentionnant vos coordonnées complètes, à :

E-mail : [sigma@swissre.com](mailto:sigma@swissre.com)  
Zurich: Téléphone : + 41 43 285 3889 Fax : +41 43 282 3889  
New York : Téléphone : +1 212 317 5135 Fax +1 212 317 5455  
Hong Kong : Téléphone : +852 25 82 5695 Fax : +852 25 11 6603

### **Comment recevoir une copie du présent communiqué de presse *sigma* ?**

La version électronique de ce communiqué de presse *sigma* est disponible en français, en allemand et en anglais sur le site Internet de Swiss Re [www.swissre.com](http://www.swissre.com)

### **Le présent communiqué peut également vous être adressé par e-mail.**

Pour en recevoir un exemplaire, veuillez en faire la demande en écrivant à [sigma@swissre.com](mailto:sigma@swissre.com)